

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 627 25 février 1982  
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
André Gavillet  
Jean-Pierre Ghelfi  
Pierre Gilliand  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffly

Points de vue:  
J. Cornuz

627

# Domaine public

ENVIRONNEMENT

## La parole aux pollués

*Protection de l'environnement: un projet de loi enfin sous le feu des projecteurs (cf. DP 625, «Les gros sabots du Vorort»)! Le moins qu'on puisse dire est que les opinions divergent sur les procédures à adopter. Querelles de juristes? Pas du tout. Derrière le problème formel, c'est l'efficacité de la législation qui est en question.*

*Le projet Schürmann de 1973 prévoyait le droit pour la Confédération de se substituer aux cantons qui ne prendraient pas les mesures prescrites par la loi. Le projet actuel a abandonné cette idée. La commission du Conseil national propose maintenant un droit de recours du Département fédéral de l'intérieur contre les décisions cantonales d'application.*

*Et les possibilités d'action pour les particuliers? Le Conseil fédéral a prévu un droit de recours pour les seules organisations de protection de l'environnement de niveau national (leitmotiv de la répartition des tâches: rapprocher le citoyen des centres de décisions!). La commission du National va un peu plus loin et accorde le droit aux organisations cantonales à condition qu'elles aient au moins dix ans d'âge au moment où elles l'exercent. L'âge de raison, en somme. Une minorité de commissaires, porte-parole de l'économie, s'oppose à toute possibilité d'action pour les associations.*

*L'enjeu, finalement, est de taille. Voilà plus de dix ans, le peuple suisse signifiait massivement sa volonté de voir l'environnement protégé. Le Parlement va maintenant concrétiser cette volonté. Mais faut-il mettre les citoyens hors jeu? La seule existence de la loi est-elle une garantie suffisante pour que les objectifs proclamés soient atteints?*

*On le sait, le sort d'une loi dépend avant tout de son application. Les prescriptions les plus sévères*

*ne présentent aucun intérêt si elles ne sont pas respectées. Vouloir mettre sur la touche les associations de protection de la nature, mais aussi les groupes d'habitants directement incommodés par une pollution, c'est laisser en présence l'administration — garante de l'intérêt public — et les pollueurs. Face à face le plus souvent confidentiel où se nouent parfois des compromis qui mettent en cause la volonté du législateur. Les exemples abondent de normes assouplies dans la pratique, voire même franchement négligées par manque d'exercice. On connaît la prudence d'une administration face à une entreprise qui domine une région... et les «contraintes» économiques qui se muent en intérêt général: pollution du Rhin par les chimiques de Bâle malgré la loi sur la protection des eaux, pollution de l'air par le fluor en Valais malgré les normes fédérales, etc.*

*Un droit d'intervention des organisations permet de rééquilibrer un tant soit peu les forces en présence. La loi — et pas seulement la LPE — ne doit pas être qu'un prétexte pour renvoyer les citoyens dans la tranquillité douillette de leur vie privée. Eux aussi ont leur mot à dire quand l'intérêt général est en jeu. C'est bien ce que craignent les parlementaires proches du Vorort et de l'Usam.*

### UN BULLETIN VERT DÉSAGRÉABLE

**Ne le cachons pas: le bulletin vert glissé dans ce numéro de «Domaine Public» est désagréable. Il est même très désagréable pour la majorité des abonnés du journal qui nous ont déjà renouvelé leur confiance pour 1982 et à qui il ne s'adresse donc pas. A eux donc, nos plus plates excuses pour ce mauvais moment.**

**Pour quelques centaines de destinataires pourtant, ce bulletin vert sera le signe pressant que nous attendons encore de leurs nouvelles (52 francs pour un abonnement annuel). Faut-il le rappeler? Ni publicité, ni subventions: «Domaine Public» ne vit et se développe que par ses abonnés.**

## Santé: le prix des économies

Personne ne le conteste et DP l'a souvent répété: l'organisation des soins de santé a atteint, dans notre pays, un haut niveau qualitatif. Mais, et c'est aussi une évidence, notre système de santé compte parmi les plus coûteux au monde. Sanction économique inéluctable sur le mode «on n'a rien sans rien»? On l'a longtemps laissé entendre, mais il n'y a là aucune fatalité: on commence à imaginer qu'une gestion à la fois plus économe et plus humaine est possible. Par exemple, entre autres, dans l'extension des soins à domicile.

Restent un certain nombre de données avec lesquelles il faudra bien composer et qui imposent une réflexion de fond. Donnons deux points de repère parmi les plus impressionnants.

— Premier point de repère. Le nombre des médecins. Il doublera entre 1975 et 1990, quinze années cruciales. L'ordre de grandeur est ici une certitude: les praticiens de 1990 sont déjà installés ou sont assistants dans les hôpitaux suisses, ou suivent encore des cours dans les facultés de médecine.

Les avis divergent sur la proportion optimum de médecins par milliers d'habitants. N'entrons pas ici dans ce débat. Ce qui est certain, c'est que cette vague de médecins modifiera en profondeur le système de dispensation des soins (on doit admettre que de plus en plus souvent des médecins, «en droit» de demander des honoraires qui correspondent à leur formation, remplaceront des infirmières et des infirmiers). Personne ne voit comment les moyens de financement répondront à cet afflux de soignants bien payés.

Et deux phénomènes viendront encore aggraver l'impasse financière prévisible. D'abord, nul doute que la demande de soins crèvera les plafonds actuels; c'est une des caractéristiques du secteur de santé que la demande soit stimulée par l'offre: plus il y a de médecins et plus les patients consultent. Ensuite, inutile d'attendre que le système de tarifi-

cation qui règle les revenus médicaux soit un frein à la dépense, au contraire: on sait qu'il y a là encouragement à la multiplication d'actes techniques chers (radiographies, analyses, etc.) et pénalisation de «l'écoute» du patient.

L'impasse financière pourrait donc se doubler d'une dépréciation de la médecine de la personne (telle que la réclamait par exemple le professeur Elie Martin de Genève). Dans ces conditions, comment demander encore de véritables économies, comment demander encore qu'on mette de l'ordre dans la maison, si on se souvient que c'est là le sens premier du terme «économie»? Les filières suivies sont les plus coûteuses... et elles seront fréquentées bien au-delà de ce qui serait raisonnable!

— Deuxième point de repère. L'indice des prix à la consommation est monté, en janvier, de 0,5%. Cause essentielle: la santé (hygiène et soins corporels). Explication (à la radio) d'un représentant du corps médical: les médecins ont modéré leurs prétentions; aujourd'hui, il faut adapter les tarifs au coût de la vie.

Et les économies alors! Oubliées? C'est ça la liberté du commerce et de l'industrie qui suppose une saine concurrence? On se borne, c'est bien plus simple, à se retourner en fait du côté des assurances sociales. Elle est bien commode, dans ces conditions, la référence au panier de la ménagère. Calculez, à 6 1/2%, combien vaut l'adaptation d'un salaire (annuel) de 20 000 francs et celui d'un revenu de 200 000 francs.

### L'ALTERNATIVE EST CLAIRE

Voilà qui est abruptement dit, protesterez-vous peut-être. Bien sûr, nous n'aurons garde d'oublier les médecins, de plus en plus nombreux, qui sont conscients des contraintes économiques. Personne ne leur conteste le droit à une bonne rémunération, tant sont grandes leurs responsabilités et impressionnants les services rendus. Mais l'enjeu est tel qu'il n'est plus possible de se payer de mots. Par delà les nuances qu'on voudra, les termes de l'alternative sont clairs:

ou bien on admet une diminution des tranches individuelles du «gâteau» (dans le secteur de la santé) combinée avec une réorientation du système vers des structures moins centrées sur l'hôpital; ou bien on en reste à l'adaptation automatique au «coût de la vie» (si profitable pour les gros revenus) et c'est une farce idéologique de réclamer encore des économies en matière de santé; cela suppose une hausse des cotisations et approximativement le doublement, en termes réels, de la part des honoraires dans la dépense globale du secteur.

## Les jeux sont faits pour la décennie

*En 1900, la Suisse compte environ 2000 médecins en activité pour une population de 3,3 millions d'habitants. En 1975, on compte 7000 médecins pour 6,3 millions d'habitants. La densité médicale n'a pas tout à fait doublé en trois quarts de siècle, mais elle va doubler pratiquement en quinze ans (entre 1975 et 1990). Le total, lui, est tout aussi impressionnant: il passera, au début de la dernière décennie du siècle, le seuil des 12 000 livres praticiens (2010: vraisemblablement entre 15 000 et 20 000).*

*Au long d'une étude fouillée, Pierre Gilliland et Philippe Eichenberger ont montré que «les jeux sont faits pour l'an 2000»<sup>1</sup>; nous les citons:*

Les jeux se sont faits dès le début des années 60, période pendant laquelle, dans une première phase, le nombre d'étudiants croît rapidement. Dans une deuxième phase, qui prend naissance peu avant 1970 et correspond approximativement à la décennie 70 — et tandis que le nombre d'étudiants d'origine suisse augmente encore — le nombre de diplômes délivrés et celui des assistants suisses en poste montent en flèche.

La troisième phase vient de commencer: elle verra un nombre d'installations en pratique médicale sans précédent pendant la décennie 80. L'accrois-

sement du nombre de médecins exerçant une activité indépendante sera continu, au moins jusqu'à la fin du siècle. Cette perspective est certaine dans sa tendance, même si un *numerus clausus* sévère était introduit; cette mesure est improbable d'ailleurs, car les générations en âge d'entrer à l'Université vont être de moins en moins nombreuses dès 1985, et les autorités politiques et universitaires en Suisse sont peu enclines à l'instaurer ouvertement.

Les modifications d'accès aux études médicales seront vraisemblablement de faible ampleur ces années prochaines. Il faudrait que chute le nombre d'étudiants et devienne ridiculement faible le nombre d'assistants pour enregistrer une stagnation du nombre de médecins après 2000.

*Admettons que les autorités universitaires, médicales et politiques aient pris sur le nombre d'étudiants attirés par les études de médecine (mesures prises pour dissuader sérieusement les jeunes gens de se lancer dans la médecine, voire même instauration d'un *numerus clausus*<sup>2</sup>). Sont imaginables dès lors des «variantes» qui donnent une idée de l'ampleur du problème.*

#### CINQ VARIANTES

*En vue de calculs précis, le cap le plus intéressant à considérer est le nombre d'examens propédeutiques réussis, soit le nombre d'étudiants qui parviennent à franchir la première étape de la sélection universitaire. Gilliland et Eichenberger ont retenu cinq variantes, à partir de 1975, année de référence. D'où des prévisions d'ici 1990, des perspectives pour 2000 et 2010 et des projections pour 2030 («aucune variante ne se réalisera strictement; les quatre premières sont dans le champ du plausible; la cinquième illustre l'impossibilité, dans les conditions actuelles et prochaines, d'abaisser l'accès à la formation médicale au point de maintenir la densité de 1980»).*

*Variante I. Le taux de passage entre les naissances et les examens de première propédeutique reste constant: le nombre d'étudiants est «fort», puis moyen, reflet des générations.*

*Les quatre autres variantes reposent sur des nombres fixes d'examens propédeutiques réussis.*

*Variante II, forte: 1250 examens réussis, soit un nombre supérieur à la moyenne des années 70. Suppose une augmentation d'environ 1/5 de l'accès en faculté de médecine et une féminisation. Sans *numerus clausus* et sans même porter la proportion des inscriptions de femmes en faculté de médecine à 50%, le nombre de réussites pourrait être plus élevé.*

*Variante III, moyenne: 1000 examens propédeutiques réussis, soit à peu près la prolongation de la situation des années 70.*

*Variante IV, basse: 750 examens propédeutiques*

*réussis. Une diminution importante de l'accès (près de 30% en moins) aux études de médecine, nécessitant un *numerus clausus* strict pendant la décennie 80 notamment.*

*Variante V, très faible: 300 examens propédeutiques réussis. Correspond à des «normes» préconisées au début des années septante pour ne pas dépasser un médecin en activité pour 500 habitants.*

*D'où le tableau récapitulatif suivant, qui donne le nombre des médecins praticiens, selon les cinq variantes choisies (par commodité, pour 1980 les nombres correspondent aux résultats des prévisions et non à la réalité observée cette année là):*

| Années                          | Prévisions |       | Perspectives |        |        | Projections |        |
|---------------------------------|------------|-------|--------------|--------|--------|-------------|--------|
|                                 | 1975       | 1980  | 1990         | 2000   | 2010   | 2020        | 2030   |
| Population (millions habitants) | 6,3        | 6,3   | 6,4          | 6,5    | 6,5    | 6,3         | 6,2    |
| Variantes                       |            |       |              |        |        |             |        |
| I                               | 6 250      | 7 500 | 12 200       | 16 100 | 18 200 | 18 800      | 19 300 |
| II                              | 6 250      | 7 500 | 12 200       | 16 400 | 20 100 | 23 000      | 25 400 |
| III                             | 6 250      | 7 500 | 12 200       | 15 500 | 18 000 | 20 000      | 21 500 |
| IV                              | 6 250      | 7 500 | 12 200       | 14 700 | 15 900 | 16 900      | 17 700 |
| V                               | 6 250      | 7 500 | 12 200       | 13 100 | 12 100 | 11 400      | 10 800 |

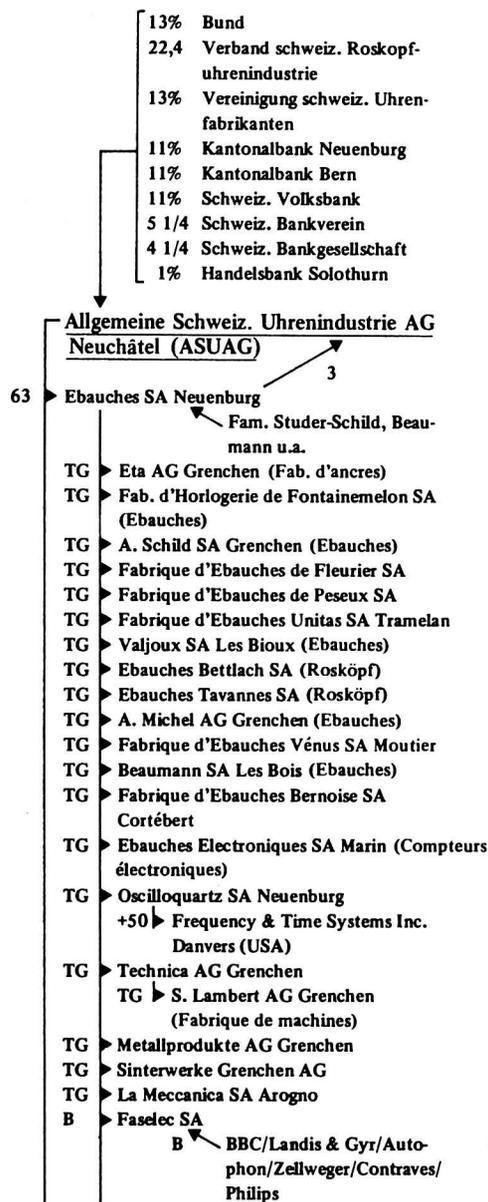
*«Les jeux sont faits pour 1990», ce n'est pas une figure de style. Ces calculs, commentent leurs auteurs, illustrent l'inertie relative des structures démographiques: malgré des différences importantes d'accès en faculté de médecine les nombres de médecins praticiens sont les mêmes jusque vers 1990 (chemin commun à toutes les variantes), puis sont contenus à l'intérieur d'une fourchette étroite. Dans le cas non vraisemblable de la variante très faible, le nombre de praticiens en 2010 (et même 2030) est nettement supérieur au nombre actuel. On peut étendre cette constatation à la densité médicale car la population comptera, selon les perspectives démographiques, un nombre d'habitants qui va pratiquement stagner.*

*La variante III permet de souligner l'évolution des densités médicales, point central de la controverse à venir, n'en doutons pas (de combien de médecins les Suisses ont-ils besoin?: de 1 praticien pour 1020 habitants en 1975, la densité s'élève déjà à 1 pour 520 en 1990, puis à 1 pour 360 en 2010 (et même 1 pour 290 en 2030, si la tendance se maintient).*

<sup>1</sup> Cahiers de sociologie et de démographie médicales, N° 4, oct.-déc. 1981, article intitulé «La démographie médicale en Suisse».

<sup>2</sup> Hypothèse intéressante au moment même où le président de la Fédération des médecins suisses lui-même, le Dr Karl Zimmermann, rompt une lance en faveur du «*numerus clausus*» dans le dernier numéro du «Bulletin des médecins suisses».

# L'Asuag, il y a quatre ans



Suite page suivante, première colonne du schéma.

# Les grandes manœuvres du général Thomke

Mercredi 17 janvier, l'Asuag annonce la disparition de 300 postes de travail: fermeture de la fabrique de montres Oris Watch à Hölstein (en 1981, Oris avait déjà fermé son usine de Malle-ray), fermeture de la fabrique de pierres Rochat Frères SA aux Charbonnières dans la Vallée de Joux. Pour Oris, General Watch Co. invoque la structure des frais fixes, les fluctuations rapides du marché, la baisse des ventes. Pour Rochat Frères, la direction de l'Asuag insiste sur «la situation présente du marché horloger mondial, en particulier dans le produit mécanique de masse».

Les travailleurs, une fois de plus dans le secteur horloger, prendront acte...

Les observateurs de l'horlogerie, eux, tenteront une fois de plus d'y voir un peu clair dans une situation dont les paramètres, faute de la transparence la plus élémentaire, leur échappent généralement. Un constat sûr: l'Asuag, engagée dans un processus de refonte totale de ses activités, sacrifie les équilibres régionaux. Concentration oblige. «On entre dans l'ère du diktat industriel... et financier», écrit le rédacteur en chef de «L'Impartial» en ouverture de deux articles parus à la fin de la semaine passée et qui, «consacrés au 'grand virage'» d'Ebauches SA, ont le grand mérite d'esquisser une synthèse claire des dernières grandes manœuvres de l'horlogerie suisse.

Au rythme où se succèdent les décisions, l'exercice du journalisme hebdomadaire est périlleux. Tentons tout de même de faire le point.

Peu après la quasi-faillite de la SSIH, il y a environ une année, une histoire commençait à circuler. «Quelle est la différence entre la SSIH et l'Asuag? Réponse: Deux ans.» Sur le moment, cela paraissait...

sait bien exagéré. De fait, jusqu'au printemps 1981, les affaires de l'Asuag allaient plutôt bien. Avec la nouvelle plongée dans les difficultés sérieuses, les histoires reflourissent. «Ce qui est étonnant, ce n'est pas que l'horlogerie aille mal; la surprise est plutôt qu'avec toutes les conneries faites, cette industrie continue d'exister en Suisse.»

Exagération? Les observateurs bien informés hésitent. Tantôt ils voient tout en noir; tantôt ils professent un certain optimisme. Et entre les deux tableaux, les travailleurs de l'horlogerie s'installent dans un scepticisme à toute épreuve, chômage, chômage partiel, licenciements, embauche provisoire... Ce qui est vrai, c'est que le potentiel de recherche et de production de l'horlogerie reste appréciable. Mais trop de dirigeants horlogers ont trop longtemps mené trop de monde en bateau. Qui croire? que croire?

#### APRÈS LA SSIH...

Pendant quelques années, la SSIH a fait croire qu'elle sortait de la récession et qu'elle remontait la pente. En réalité, elle jouait sur la valeur de stocks d'invendus-invendables pour créer l'illusion et continuer de manger sa substance.

C'est maintenant au tour de l'Asuag de connaître des difficultés qu'il n'est plus possible de taire. Graves donc et sérieuses à n'en pas douter, mais jusqu'à quel point? Les engagements financiers considérables mettent-ils en péril la demeure?

Le général Thomke, pour parler comme «L'Impartial», a-t-il du haut de son siège de PDG les moyens de sa politique de réorganisation, ou bien les baronnies de l'Asuag continuent-elles de laisser dériver le navire?

En dépit de la récession de 1975, l'Asuag n'est jamais devenu le holding industriel qui avait été annoncé. Les principales sociétés membres ont

#### L'ASUAG, IL Y A QUATRE ANS (suite)

|     |   |     |   |
|-----|---|-----|---|
| TG  | ▶ GWC General Watch (marché suisse) SA<br>Grenchen              | TG  | ▶ The Longines Japan Ltd. Tokyo                                 |
| TG  | ▶ General Watch Service Co. Ltd. Biel                           | TG  | ▶ Longines Hongkong Ltd.  |
| TG  | ▶ Certina Gebr. Kurth AG Grenchen<br>(Marque Certina)           | TG  | ▶ Mido G. Schaeren & Co. AG Biel                                |
| 100 | ▶ Deutsche Certina GmbH<br>Düsseldorf                           | TG  | ▶ Montrex Corp. New York (Autrefois<br>Harris-Gruppe)           |
| +50 | ▶ Certina SA Brüssel  | TG  | ▶ Unitime Industries Inc. Virgin<br>Islands                     |
| 100 | ▶ Max Hüttner AB, Stockholm<br>(Commerce de gros)               | TG  | ▶ Oris Uhrenfabrik AG Hölstein                                  |
| TG  | ▶ Diantus Watch SA Castel San Pietro                            | TG  | ▶ Schlup & Co. AG Lengnau (Marque Rado)                         |
| TG  | ▶ Endura AG Basel   | TG  | ▶ Fabrique de montres Rotary SA La<br>Chaux-de-Fonds            |
| TG  | ▶ Era Uhren AG Biel (Marque Edox)                               | TG  | ▶ Gebr. Gunzinger AG, Uhrenfabrik Tech-<br>nos, Welschenrohr    |
| TG  | ▶ Eterna AG Uhrenfabrik, Grenchen                               | TG  | ▶ GWF, General Watch France SA Paris<br>(Distribution)          |
| TG  | ▶ Eterna GmbH München (Distribution)                            | TG  | ▶ General Watch (International) Services,<br>Sydney             |
| TG  | ▶ General Watch Co. Uhren-<br>handels-GmbH Wien                 | B   | ▶ Accurate Time Ltd. Wellington                                 |
| TG  | ▶ Eterna Nederland NV Den Haag<br>(Distribution)                | 63  | ▶ A. Reymond SA (ARSA) Tramelan<br>(Marques: Arsa, Damas, Hoga) |
| TG  | ▶ Eterna AB Stockholm (Distribution)                            |     | ▶ Sadem SA Courtepin (Electrochimie)                            |
|     | ▶ H. Ranft Eterna A/S Oslo                                      | 100 | ▶ Atlantic AG Bettlach  |
| TG  | ▶ OY Eterna AB Helsinki (Distribution)                          | 55  | ▶ ASAM Datenverarbeitung AG Biel                                |
| TG  | ▶ Eterna Precision Watches,<br>Twickenham (GB), (Distribution)  | B   | ▶ Chronos Holding AG  |
| TG  | ▶ Eterna Watch Co. of America Inc.<br>New York (Distribution)   | -50 | ▶ Ruedin SA Bassecourt  |
| TG  | ▶ Soc. des Montres Eterna Middle<br>East, Beirut (Distribution) | 100 | ▶ ASU-Industries Inc. Commach (New York)                        |
| TG  | ▶ Cie. des montres Longines, Francillon<br>St. Imier            | +50 | ▶ Arco Electronics Inc. New York<br>(Condensateurs)             |
| TG  | ▶ Longines Vertriebs GmbH<br>München                            | +50 | ▶ Automatic Connectors  |
|     |   | +50 | ▶ Precision Films Capacities                                    |
|     |   | +50 | ▶ Centre Engineering Inc. State College                         |

*L'Asuag? Les travailleurs de l'horlogerie connaissent bien... mais ailleurs on ne se rend certainement pas compte de l'ampleur de ce «super-holding» né en 1931. Le schéma que nous reproduisons ci-dessus (il débute à la page précédente) est dû à François Höpflinger qui l'a mis au point pour son livre «L'Empire suisse», paru en français chez Grounauer en 1978. Les données datent de 1977, nous les publions telles quelles à titre de point de repère et pour situer des ordres de grandeur, même si depuis quatre ans la «crise» a fait son œuvre (fermetures d'ateliers et de fabriques, modification de liens financiers). C'est l'occasion de dire à nouveau combien est précieux et indispensable ce travail de Höpflinger: «L'Empire suisse» doit rester le livre de chevet de*

*tous ceux qui tentent de suivre l'actualité industrielle. Pour lire ce schéma et comprendre les interpénétrations du capital de l'Asuag, garder à l'esprit qu'il s'agit en fait d'une seule colonne découpée en quatre «morceaux», rangés côte à côte (deux à la page précédente et deux sur celle-ci), pour des raisons pratiques.*

*Les flèches (traits verticaux) indiquent la prise de participation — les chiffres précisent le pourcentage du capital action. Les filiales sont notées TG (Tochtergesellschaft), participation majoritaire (+ 50) ou minoritaire importante, environ 20 à 49% (- 50), alors que la lettre B marque une participation minoritaire d'ampleur inconnue (le plus souvent peu importante (5 à 20%).*

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

## Les grandes manœuvres du général Thomke

continué de faire leur politique dans leur coin. Elles ont pris plaisir à développer en même temps les mêmes produits; elles ont mis un point d'honneur à se fournir auprès de concurrents plutôt qu'auprès des entreprises du groupe.

Dans le secteur de la R-D (recherche et développement), le tableau est encore plus triste. Le laboratoire central d'Asuag (Asulab) tourne fort, mais à vide parce que ses projets ne sont pas acceptés par les différents centres de production. Ces derniers entretiennent du reste eux-mêmes leur propres équipes de R-D... Et bien évidemment, le secret est de rigueur entre ces sociétés!

On peut noter que l'esprit n'est pas meilleur entre les instituts de recherche. Les rivalités de personnes entre le CEH (Centre électronique horloger), la FSRM (Fondation suisse pour la recherche en microtechnique), le LSRH (Laboratoire suisse de recherches horlogères) et d'autres unités moins importantes font régner un climat malsain et préjudiciable.

Les personnes compétentes ne sont pas si nom-

breuses et les moyens financiers et techniques ne sont pas si importants qu'il faille se quereller, se voler des projets, se méfier les uns des autres en permanence. Et pourtant!

Pour mener à bien son opération, le général Thomke doit parvenir à regrouper autour des trois centres de production de Granges, Marin et Fontainemelon des unités homogènes et cohérentes, tant en ce qui concerne les produits que les gens; il lui faudra obtenir de plus que chaque centre se considère comme complémentaire des autres et non pas comme un concurrent.

Ces objectifs, ramenés à l'essentiel, paraissent si évidents qu'on se demande quelles difficultés restent à résoudre et quels obstacles restent à franchir. Nous en voyons trois principaux, dans le temps: — On a tant attendu qu'il faut maintenant courir; tout le monde n'a plus un physique adapté à un tel effort.

— L'argent. Les réserves sont depuis longtemps épuisées. Les crédits ont été déjà entamés au point que les banques se mettent à hésiter à s'engager davantage (elles commencent même à se couvrir).

— Les mentalités. C'est là où le bât blesse le plus. Les attitudes ancestrales des horlogers sont aux antipodes de la collaboration et du travail d'équipe.

par lui. Le livre se veut donc d'abord une initiation pédagogique et puis un discours rassurant.

L'effort pédagogique est tout à fait remarquable. Aidé par une mise en page impeccable, assisté par une iconographie somptueuse, Pierre Arnold révèle, si besoin en était encore, sa capacité de parler le langage simple qui est compris par tous. On retrouve ici l'éditorialiste matois et retors de «Construire», dont l'habileté fait passer les idées les plus contestables.

Car, sous couleur de décrire les merveilles de l'électronique, le véritable dessein du livre, de Pierre Arnold et de la classe technocratique, est de faire

croire que la technique résoudra tous les problèmes. On ne peut plus aujourd'hui ignorer que la planète est déchirée par un conflit Nord-Sud, que la démographie galopante engendre la famine, que la violence monte, que les pollutions menacent la biosphère. Quel ouvrage de réflexion peut encore se situer en dehors de ces problèmes? Si on est responsable à un titre quelconque de la société actuelle, il faut bien convenir que l'on est aussi responsable de ces «bavures». Comment continuer à gérer le gaspillage et la gabegie sans avoir quelques pincements à la conscience? Dilemme.

Jadis entre une guerre glorieuse et une séance d'alcôve, Louis XIV avait la ressource de se confesser; Staline pouvait se persuader qu'il accomplissait dans le sang les prophéties de Karl Marx. Mais un manager contemporain est passablement démuné. Les idéologies sont devenues folles et les églises exsangues. Il n'a pour conforter son ardeur que ses propres ressources. Puisqu'il faut poser un acte de foi pour prolonger l'absurde, il n'y a qu'une divinité de reste: la technique.

Quelle technique? Pas le nucléaire dont la popularité est au plus bas, pas la chimie qui a une solide réputation d'empoisonneuse, pas l'automobile qui fait vieux jeu, pas la recherche spatiale dont l'inutilité est évidente. Reste l'électronique, parce qu'elle ne pollue pas (au moins de façon visible), parce qu'elle sert des tâches nobles (informer, instruire, calculer, distraire), parce qu'elle est mystérieuse, incompréhensible, donc potentiellement magique.

Exemple de magie électronique selon Pierre Arnold: le drame des pays sous-développés est dû à une démographie galopante; celle-ci est due à un manque d'information; l'électronique informe; elle résoudra donc les problèmes démographiques. CQFD.

Ne riez pas. «Vivre l'électron» dit clairement ce que la majorité des hommes pense. La langue simple de Pierre Arnold dévoile ingénument les inconvénients d'une civilisation sans projet, qui sont d'habitude mieux dissimulés dans les discours ronflants des dirigeants politiques et dans les thèses pédantes des économistes. A ce titre, l'ouvrage de

### NOTES DE LECTURE

## L'électron libérateur

Sous un titre aussi ambigu que provocateur, Pierre Arnold vient de publier les réflexions que lui suggèrent les progrès récents de l'électronique. «Vivre l'électron»<sup>1</sup> cela peut vouloir dire: vivre par l'électron, pour l'électron, comme l'électron. Dans l'esprit de l'auteur, il n'y a pas de doute possible: il faut assumer le défi de l'électronique, il faut comprendre l'électron pour ne plus se sentir menacé

Pierre Arnold mérite d'être lu par tous ceux qui sont curieux de savoir ce que pensent les dirigeants de l'économie.

«Il faut imaginer Sisyphe heureux.» Ainsi Camus concluait-il son essai sur l'homme absurde. Aujourd'hui il nous faut imaginer que Pierre Arnold et ses semblables sont de bonne foi.

Jacques Neirynek

<sup>1</sup> Pierre Arnold, «Vivre l'électron», éditions Ex Libris, Lausanne, 1981 (voir également, DP 619, 22.12.1981, la petite note de lecture de Gil Stauffer, «Neutron électron, poil au menton» Réd.).

---

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Écrivain cherche éditeur

A propos de livres, j'avais écrit voici deux ou trois ans un petit essai consacré à *André Dhôtel*, le romancier du «Pays où l'on n'arrive jamais».

J'avais eu la surprise et la joie de voir s'intéresser à mon entreprise un éditeur neuchâtelois: *Ides et Calendes*.

Au cours de l'été 1980, j'ai corrigé les épreuves... Et puis, à l'automne, l'éditeur, septante-cinq ans, est tombé malade. Et comme il assumait seul ses éditions, en mécène qui ne se préoccupait guère de rentabilité, il a fallu tout arrêter. Et je me suis trouvé devant l'alternative suivante: ou renoncer à voir paraître mon livre, ou trouver quelques milliers de francs!

Je me suis adressé tout d'abord à *Pro Helvetia*, lequel, après quelques semaines de délai dues aux vacances, m'a répondu qu'il ne pouvait rien faire pour moi, *Dhôtel étant Français!*

(Ce qui n'a pas laissé de m'étonner, vu que la même semaine, le même *Pro Helvetia* me convoquait à Fribourg pour participer à un jury, qui devait décerner un prix à un auteur *canadien* — il

est vrai que l'année précédente, le Canada de son côté avait primé une Suisse: Alice Rivaz.)

Je me suis adressé à la France (à l'office chargé des Affaires culturelles), qui m'a répondu qu'on ne pouvait rien faire, *l'éditeur étant Suisse!*

(Ce qui n'a pas laissé de m'étonner, vu que naguère, Gide et Giraudoux n'avaient pas hésité à confier tout leur théâtre à ce même *Ides et Calendes* — il est vrai que c'était la guerre, et l'occupation... Quarante ans déjà, comme le temps passe!) Je me suis adressé à la Fondation Hoespli, qui ne m'a pas répondu — il se peut que la lettre se soit perdue.

Je me suis adressé à la «Landi», fondation issue de la «Landesausstellung» de 1939 et patronnée par le Département de l'instruction publique du canton de Zurich, qui m'a répondu très courtoisement et très diligemment, qu'en principe, elle ne soutenait que des travaux portant sur l'histoire suisse et la littérature suisse — et qui était cet André Dhôtel à qui j'avais consacré une étude? Et s'il avait quel lien avec notre pays? J'ai répondu qu'en conscience, et bien qu'il eût écrit sur Rousseau et publié un livre chez Payot, je ne pouvais pas prétendre que... La «Landi» a pris alors la peine de m'écrire une seconde fois, pour me dire qu'en effet... mais que cependant elle verrait, au moment du bouclage annuel des comptes, si elle pouvait faire quelque chose. Remarquable, non?

Je me suis adressé à la Commission des affaires culturelles du canton de Vaud, qui nonobstant le fait que Dhôtel était Français, et que l'éditeur était Neuchâtelois, et que l'auteur — c'est-à-dire moi-même — pouvait à juste titre éveiller quelque réticence, m'a accordé son soutien avec beaucoup de générosité, me tirant plus qu'à moitié d'affaire.

Enfin la Migros, entreprise du «capital à but social», a bien voulu s'intéresser à moi. Elle aurait pu ne pas le faire, le caractère «social» de mon livre n'étant pas évident! Elle l'a fait. Grâce à quoi, j'ai pu donner à l'imprimeur le feu vert, me trouvant plus qu'aux trois quarts hors de souci.

J. C.

ZURICH

## La gauche existe... on peut la rencontrer

*C'est à un pasteur, grutlén et politicien, qu'on doit la création, en 1907, des Archives sociales (Neumarkt 28, 8001 Zurich). Trois secteurs de «conservations» principaux: le monde du travail, la politique sociale, les coopératives et le socialisme. Une institution scientifique unique en son genre en Suisse.*

*Seule une visite guidée (c'était le cas, récemment, lors de la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire) permet de découvrir les richesses des dépôts, malheureusement actuellement un peu dispersés en raison du manque de place (dans quelques années, un nouveau domicile permettra de réunir toutes les collections).*

*Les Archives sociales ne se contentent pas de collectionner des livres, elles possèdent des milliers de brochures, de tracts et de documents, et elles tiennent à jour des dossiers d'articles de presse sur 1001 sujets. L'objectivité est de règle, mais aussi la rigueur scientifique.*

*Vous trouverez par exemple, au hasard des rayons, la preuve irréfutable de certaines falsifications de documents «historiques»: telle cette curieuse absence de la signature de Trotsky sur un document publié en RDA et dont l'original se trouve aux Archives sociales.*

*L'histoire de la gauche, omniprésente dans ces locaux d'une richesse extraordinaire. Et même là où on l'attendait le moins. Quel étonnement de découvrir que le bibliothécaire en charge de notre visite était un fils de Fritz Platten, cet ancien secrétaire du Parti socialiste suisse, co-fondateur du Parti communiste suisse, mort en 1942 dans un camp de travail en URSS.*

R.B.

---

Dernier numéro de DP, page 2, titre du «point de vue» signé Catherine Dubuis, une coquille malencontreuse, il fallait lire bien sûr: «Oh Dieu, l'étrange peine!» Rendons à Corneille...

---

## Ainsi passe la gloire du monde

J'ai reçu ça, sur papier à en-tête de la Radio-Télévision suisse romande, 1211 Genève 8:

Monsieur,

Admettant à priori la critique à laquelle m'expose mon métier, je n'aurais pas pris la peine de vous écrire si votre article paru dans «DP» du 21 janvier n'avait été que felleux. Cependant je vous informe que dans ma petite phrase de conclusion au téléjournal que je présente, je n'utilise pas les mots «événements», ni l'adjectif «principaux». Toute votre dissertation pseudo-philosophique porte donc sur une citation totalement erronée. Et cela, pour un journaliste — mais l'êtes-vous vraiment? — constitue une faute professionnelle grave. Quant aux autres appréciations définitives que vous faites de mon travail et de celui de tous mes collègues qui, chaque jour, réalisent cette émission, je laisserai le soin d'en juger à vos quelques dizaines de lecteurs occasionnels qui, probablement, font partie aussi des quelques centaines de milliers de téléspectateurs qui, eux, nous écoutent et regardent tous les jours. Tant de sottises en si peu de lignes, c'était encore trop de gaspillage d'encre, de plomb et de papier...

Si elle ne trahissait votre jalousie, votre méchanceté ne serait que gratuite; quant à votre bêtise, elle est de toute manière affligeante. Je tenais à vous le dire et sur ce, je vous salue.

**Pierre-Pascal Rossi, journaliste.**

Alleluia. Infirmi-tatem nostram respice omnipotens Deus; beati Petri Pascali Rossi Martyris et Pontificis intercessio gloriosa nos protegat! Per Dominum nostrum. Amen. Et je dirai également une prière pour que M. Rossi apprenne enfin à lire. Alleluia.

\* \* \*

Physicien, géomètre, géographe, astronome, mathématicien et philosophe, Jean-Philippe Loÿs de Cheseaux naquit à Lausanne en 1718 et mourut

à Paris en 1751. Incroyable bonhomme, rencontré à la page 170 des «Conférences d'astronomie de l'Observatoire de Genève-Sauverny» (1978), qui, le premier, semble-t-il, tenta de répondre à la question: pourquoi le ciel est-il noir la nuit? Le bonhomme m'intéresse — d'autant plus qu'il paraît aujourd'hui passablement oublié. A première vue, l'*Encyclopédie vaudoise* ne le mentionne pas, me dit-on. Si c'est vrai, c'est fâcheux.

Je cherche donc tous renseignements utiles à son propos: biographie (il en existerait une d'un certain M. Seigneux de Correvon (?), ouvrages de sa plume, études diverses. Diantre, qui était ce gail-lard qui, le premier, mit au point une méthode

«ingénieuse et correcte» d'estimation de la distance des étoiles?

Si jamais, dans votre galetas ou votre bibliothèque... Merci.

Cela dit, plutôt que de les mettre à la poubelle ou de laisser le chat s'amuser avec, faites un petit paquet avec tous les oculaires ERFLE de toutes focales que vous pourriez avoir dans vos fonds de poches ou de tiroirs et envoyez-les moi. Ce serait une bonne action qui vous vaudrait trois jours d'enfer en moins.

Bien le bonjour chez vous.

**Gil Stauffer**

### PATRIMOINE

## Un autre pan de l'histoire

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) et le Parti socialiste vaudois (PSV) publient, presque en même temps, une brochure sur l'histoire du mouvement socialiste dans leur canton. Il y avait là en effet une lacune à combler.

La brochure neuchâteloise<sup>1</sup> est plus épaisse que la vaudoise parce qu'en plus d'un historique s'étendant de 1865 à 1981, elle contient les statuts du PSN et des annexes très précises sur son implantation en terre neuchâteloise. Nicolas Rousseau, l'auteur, a fait une œuvre utile en rédigeant cet opuscule au moment de transmettre à un successeur le secrétariat du PSN.

La brochure historique de Pierre Jeanneret<sup>2</sup> laisse bien augurer des travaux futurs de cet historien. En remaniant des notes qu'il avait publiées dans la «Tribune socialiste vaudoise», il fait revivre soixante ans d'histoire sociale du grand canton romand. Le texte, mais les illustrations aussi feront découvrir un passé proche et pourtant très lointain.

C'est ainsi que nous avons eu la surprise de découvrir sur la reproduction d'une carte postale de 1901 les noms des deux grands-pères d'un actuel juge fédéral: petite devinette pour les amateurs...

Saisissons l'occasion pour évoquer encore l'œuvre, en cours d'achèvement, de l'historiographe du Parti socialiste fribourgeois, l'ancien conseiller national René Mauroux. A l'actif de ce dernier, déjà une demi-douzaine de brochures<sup>3</sup>, rappel bienvenu de l'œuvre de pionniers, inséparables de l'affirmation actuelle de la gauche en pays fribourgeois.

Des travaux engagés, certes, mais à travers documents et reconstitutions historiques, la mise à jour d'un pan, longtemps et officiellement tu, du passé suisse romand. Une autre manière de défendre notre patrimoine.

**C. F. P.**

<sup>1</sup> PSN, Statuts et règlements, historique. Diffusion: secrétariat du PSN, c.p. 859, 2001 Neuchâtel (5 fr.).

<sup>2</sup> «Histoire du Parti socialiste vaudois 1890-1950». Diffusion: PSV, c.p. 762, 1001 Lausanne (5 fr.).

<sup>3</sup> Histoire du mouvement ouvrier fribourgeois. Diffusion: «Travail», c.p. 796, 1701 Fribourg.